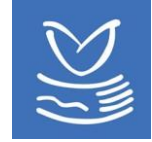




# Association **POURTANT LA VIE**



## Compte-rendu Assemblée Générale Ordinaire et Assemblée Générale Extraordinaire 14.06.2022

Présents : Anne-Marie Pertuet, Damien Godinot, Suzanne Mathelin (représentée par D. Godinot), Jean-Pierre Préfole (Jalmalv), Martine Paquaux, Manuel Munoz (représenté par M. Paquaux), Claude Pras, Paul Court, Claude Bayssat, Brigitte Saintamand, Jean-Jacques Bénétière (représenté par B Saintamand), Marie-Antoinette Maisonnette (représentée par B Saintamand), Véronique Chaize, Véronique Thévenet, Nicole Comby, Brigitte Masclat, Raymonde Giroudière, Corinne Aymard et Jézabel Martinez.

### **Ordre du jour : Assemblée Générale Ordinaire et Assemblée Générale Extraordinaire.**

**Introduction** : Ouverture de l'Assemblée Générale à 18h10 le 14 juin 2022.

Le quorum est atteint.

**Brigitte Saintamand, présidente de Pourtant la vie**, prend la parole pour expliquer que l'association est passée par des moments difficiles dus notamment à la covid-19 qui a encore bloqué en 2021 une très grande partie de l'activité au sein même de l'association. La démotivation s'est manifestée aussi chez les bénévoles. Aujourd'hui tout semble dire que notre association a retrouvé de l'en-vie et reprend doucement ses différentes activités. Brigitte remercie également les membres pour leur présence.

Brigitte Saintamand détaille les rapports 2021.

**Rapport moral** : (Voir sur le site [www.pourtлавie.org](http://www.pourtлавie.org), menu "Association").

Lecture du rapport et réflexions :

- Pourtant la vie est une association au plus près des besoins du territoire.
- On constate le besoin de faire évoluer le rapport à la mort en public, la rendre moins confidentielle.
- L'Assemblée Extraordinaire n'ayant pu être tenue en 2020 comme projeté initialement, en cause la Covid-19, ni en 2021, celle-ci se tiendra donc aujourd'hui.
- Le Conseil d'Administration n'avait pas pu se réunir le 24 mars 2020 en raison du confinement, il avait accepté d'étudier et délibérer par voie électronique, il a de cette manière adopté les statuts modifiés qui seront proposés à l'Assemblée Générale Extraordinaire.

**Rapport d'activité** : (voir sur le site [www.pourtлавie.org](http://www.pourtлавie.org), menu "Association").

Lecture du rapport et réflexions :

- Activités réduites en 2021. Pas d'appels à cotisations sauf pour l'AG de juin 2021.
- Décision de ne pas abandonner le groupe d'entraide (actuellement le 9ème) pour personnes endeuillées malgré les difficultés pour se rencontrer. Il y a beaucoup de demandes. Augmentation des entretiens d'aide individuels.
- L'association "Loire prévention suicide" qui œuvrait aussi autour du deuil en partenariat avec Pourtant la vie n'existe plus.
- Les besoins d'aide se font sentir. On note davantage d'entretiens individuels (26).
- Le groupe « projets » a pu se réunir et travailler autour du projet de café mortel.
- Le 8ème café mortel qui aura lieu le 15 juin 2022 à Roanne est complet.



**Rapport d'orientation :** (voir sur le site [www.pourtantlavie.org](http://www.pourtantlavie.org), menu "Association").

Lecture du rapport et réflexions.

- Brigitte Saintamand, présidente de PLV, rappelle qu'elle est démissionnaire.
- Différents ateliers sont à mettre en place.
- Les élus n'ont pas été invités pour cette AG suivie d'une AG Extraordinaire. Nous les inviterons ensuite pour les informer.
- Paul regrette le fait que les soignants de l'équipe des soins palliatifs se soient plus investis dans l'association pourtant la vie. Cela s'explique par les renouvellements de personnel et la charge de travail notamment du médecin.
- Les seuls représentants de l'équipe mobile sont actuellement Véronique et Damien depuis longtemps engagé dans l'association.

**Rapport financier :** (voir sur le site [www.pourtantlavie.org](http://www.pourtantlavie.org), menu "Association").

Lecture du rapport et réflexions :

- Très peu de rentrées d'argent dû au fait que les appels à cotisation n'ont pas été effectués début 2021, Pourtant la vie n'ayant qu'une faible activité.
- Frais de location de salle pour l'activité autour du deuil, car en raison de la pandémie le prêt de salles par les mairies n'était plus possible.
- Un léger déficit de l'ordre de 305,58 €.

**Nous passons au vote global :**

Rapports 2021 adoptés à l'unanimité.

Petite pause et les membres sont d'accord pour passer à l'Assemblée Extraordinaire.

## **Assemblée Générale Extraordinaire**

**Modification des statuts de 2004 :**

**Article 1 :** pas de modification sauf un rajout de texte (voir sur le site [www.pourtantlavie.org](http://www.pourtantlavie.org), menu "Association").

**Article 2 :** modifié (voir sur le site [www.pourtantlavie.org](http://www.pourtantlavie.org), menu "Association").

**Article 3 :** non modifié.

**Article 4 :** non modifié.

**Article 5 :** modifié (voir sur le site [www.pourtantlavie.org](http://www.pourtantlavie.org), menu "Association").

**Article 6 :** non modifié.

**Article 7 :** non modifié.

**Article 8 :** modifié.

**Article 9 :** entièrement modifié car suppression du Conseil d'Administration et création d'un bureau élargi (voir sur le site [www.pourtantlavie.org](http://www.pourtantlavie.org), menu "Association").

**Article 10 :** entièrement modifié (voir sur le site [www.pourtantlavie.org](http://www.pourtantlavie.org), menu "Association").

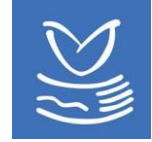
- Le référent de l'atelier ne peut être l'un des membres du bureau. Question et précision apportés par Martine.

- Modification à faire dans le règlement intérieur.

**Article 11 :** modifié (voir sur le site [www.pourtantlavie.org](http://www.pourtantlavie.org), menu "Association").

**Article 12 :** non modifié.

**Article 13 :** modifié (voir sur le site [www.pourtantlavie.org](http://www.pourtantlavie.org), menu "Association").



**Article 14** : non modifié.

**Approbation des statuts et du règlement intérieur après discussion :**

Approbation des statuts et du règlement intérieur à l'unanimité.

**Élection du bureau : (Rappel : selon les nouveaux statuts le bureau élargi (chœur) comporte 6 élus gérant l'administration, et des référents d'ateliers désignés par leur atelier).**

L'ancien bureau comprend comme secrétaires Claude Bayssat et Cécile Ruch, et comme trésorier Damien Godinot, Jézabel Martinez ayant accepté récemment d'être trésorière adjointe. Et la présidente est depuis le début Brigitte Saintamand qui est démissionnaire.

Présidence de Pourtant La Vie. Cela semble compliqué pour la majorité des membres d'être candidats à ce poste car Brigitte Saintamand connaît très bien le fonctionnement et les différents interlocuteurs et partenaires, et pour cette raison paraît difficile à remplacer....

Cependant Brigitte Saintamand réaffirme sa décision de passer le relai, en acceptant d'être candidate à la vice-Présidence pour épauler son/sa remplaçant/e.

Une des membres de l'Assemblée, Brigitte Masclet, paraît intéressée mais hésite à s'engager pour la disponibilité et la responsabilité que cela exige. Finalement après réflexion elle accepte de se proposer comme présidente.

Brigitte Saintamand se propose en tant que vice-présidente.

Damien accepte de continuer comme trésorier et Jézabel comme trésorière-adjointe.

Claude accepte de continuer comme secrétaire et Cécile comme secrétaire-adjointe.

**Nous passons au vote : Approbation du bureau à l'unanimité :**

**Le bureau se compose de :**

Brigitte Masclet : Présidente

Brigitte Saintamand : Vice-présidente

Damien Godinot : Trésorier

Jézabel Martinez : Trésorière-adjointe

Claude Bayssat : Secrétaire

Cécile Ruch : Secrétaire-adjointe

Notre réunion se termine à 20h00 sur le verre de l'amitié.

---